

Election du 11 décembre 2018.

Je soussigné(e)

Nom : Prénom :

Né(e) le : À : Sexe :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Portable :

Adresse Email :

Etablissement scolaire fréquenté :

Classe :

Je désire présenter ma candidature à l'élection du Conseil Municipal des Jeunes du 11 décembre 2018. Je renseigne ce bulletin et rédige ma "profession de foi".
Je mènerai ma campagne électorale dans mon établissement.

Signature :

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) père, mère, tuteur * autorise mon fils, ma fille * :

à être candidat(e) aux élections du CMJ du 11 décembre 2018

* Rayez les mentions inutiles

Signature :

Bulletin à déposer **AU PLUS TARD LE VENDREDI 23 NOVEMBRE** à la vie scolaire de ton établissement ou au Conseil Municipal des Jeunes, Mairie de Nîmes – Service Jeunesse, 9A rue Grétry

Octobre/Novembre

Présentation de l'élection du Conseil Municipal des Jeunes dans ton établissement par des animateurs de la Ville de Nîmes.

Le 23/11 : date limite du dépôt des candidatures.

Du **26/11** au **7/12** : campagne électorale des candidats dans leur établissement.

Mardi 11 décembre

Déroulement du scrutin, puis proclamation des résultats dans les établissements.

17h : proclamation des résultats dans les établissements.

18h : proclamation des résultats à la Mairie, salle du Conseil Municipal.



POUR EN SAVOIR PLUS

Renseigne-toi auprès de la vie scolaire de ton établissement
ou au Conseil Municipal des Jeunes,
Mairie de Nîmes - **Service Jeunesse**,
9A rue Grétry ou au **04 66 27 76 83**

Participe au Conseil Municipal des Jeunes

» **Sois candidat**

du 26 novembre au 7 décembre 2018

» **Vote** le 11 décembre 2018

www.nimes.fr

Direction de la Communication, Ville de Nîmes. Création : terraluno.fr. Juin 2018.



La Ville avec un accent
Nîmes

